

# CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DE L'IEP DE BORDEAUX

**Candidat :** Livio Daniele ORSI

Docteur en sciences juridiques, Titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat EFB, non inscrit au barreau de Paris

## NOTICE DES TRAVAUX ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

### **Horizons d'avenir, parcours académique et recherche fondamentale**

**L'avenir du rayonnement scientifique de Sciences Po Bordeaux** dépendra de notre capacité à attirer des compétences de premier plan à l'échelle mondiale, un objectif que je traduirai par l'accueil de chaires d'excellence internationales financées sur projets et fonds de concours. En adossant ces enseignements de haut niveau à mon expertise en régulation numérique et souveraineté, j'ambitionne de créer de véritables passerelles de recherche appliquée, renforçant la visibilité de nos deux unités mixtes auprès des instances européennes tout en générant de nouvelles ressources propres pour l'établissement.

**L'avenir de nos laboratoires** repose également sur la modernisation de l'accès aux savoirs et la sécurisation de notre écosystème numérique. Dans la continuité des investissements récents de l'établissement marqués par l'acquisition de nouveaux serveurs de stockage, le déploiement d'un pare-feu performant et la restructuration de la gestion documentaire, je veillerai à ce que la numérisation de nos fonds de recherche devienne un outil d'analyse au service de l'innovation pédagogique, garantissant ainsi la protection des données et le confort de travail de nos chercheurs et usagers.

**L'avenir de la recherche à Sciences Po Bordeaux** repose sur notre capacité à décloisonner les savoirs pour répondre aux critiques des instances d'évaluation sur l'isolement relatif de certains axes scientifiques. C'est pourquoi je soutiendrai la mise en œuvre opérationnelle du projet de « Tiers-Lieu » de l'établissement, conçu

comme un espace d'interface entre les chercheurs, les décideurs publics et la société civile. J'entends développer une véritable activité de « courtage de connaissances » (knowledge brokering). Ce dispositif permettra de traduire les expertises fondamentales de nos laboratoires en outils d'aide à la décision pour les acteurs publics et partenaires internationaux, tout en ouvrant de nouveaux canaux de financements sur projets.

L'année 2026 marque un développement majeur de mes travaux de recherche appliquée et de mes collaborations de haut niveau. Consacrée à l'analyse de la régulation numérique au sein de l'espace européen, cette période est caractérisée par la publication de contributions scientifiques de premier plan dans la Revue européenne des médias et du numérique (Université Paris-Panthéon-Assas) notamment sur le Digital Fairness Act et l'interopérabilité des plateformes. Mes travaux de recherche et mes responsabilités professionnelles s'inscrivent dans une réflexion de long terme sur les transformations de l'État, des libertés fondamentales et de la souveraineté publique à l'ère numérique. Cette trajectoire académique et opérationnelle m'a conduit à développer une expertise sur les enjeux juridiques, institutionnels et stratégiques liés à la régulation des technologies émergentes, à la gouvernance des données et aux mutations contemporaines de l'action publique.

Ma carrière de chercheur a été marquée par une thèse de doctorat en sciences juridiques intitulée : « Le droit à la libre communication à l'ère du numérique, vers un renouveau constitutionnel en faveur de la constitutionnalisation des droits du numérique » soutenue en 2020 avec les félicitations du jury et autorisation de publication en l'état. Ce travail de recherche approfondi a exploré les tensions entre les libertés fondamentales et le pouvoir croissant des plateformes numériques, un sujet qui demeure au cœur de l'actualité législative européenne. Mes recherches se sont poursuivies à travers l'étude des mécanismes de régulation de l'Union européenne, avec une attention particulière portée au droit au procès équitable et à la protection des droits de l'homme dans l'espace numérique.

## **Expertise opérationnelle et publications**

### **Gouvernance institutionnelle et pilotage de projets complexes**

Au-delà de la réflexion théorique, ma trajectoire est marquée par une solide expérience dans la gestion administrative, la conformité réglementaire et la coordination d'équipes pluridisciplinaires au sein d'environnements institutionnels exigeants. Mon parcours m'a conduit à exercer des fonctions d'Administrateur en coopération internationale au sein de la Direction des Services Judiciaires de la Principauté de Monaco, une mission de service public de haut niveau impliquant la maîtrise de rouages administratifs denses et le dialogue interinstitutionnel. Cette capacité de pilotage stratégique et opérationnel s'est également concrétisée dans la conduite du projet d'innovation en santé publique Viva+, où j'ai orchestré la collaboration entre des profils

variés, développeurs, professionnels de santé et experts en politiques publiques, tout en assurant une gestion rigoureuse des risques et des livrables en phase avec les priorités des instances internationales.

### **Maîtrise de la gestion des examens et de l'encadrement pédagogique**

Ma légitimité à diriger un établissement d'enseignement supérieur public repose également sur une connaissance intime et pratique des processus de gestion de la scolarité et de l'organisation universitaire. J'ai notamment exercé la responsabilité de Responsable de centre d'examens sous l'autorité du Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille, une fonction pivot qui exige une rigueur logistique absolue, la maîtrise des protocoles réglementaires réglementant la vie universitaire et une capacité éprouvée à encadrer des équipes administratives et de surveillance. Cette compétence organisationnelle de premier plan est complétée par une pratique continue de l'ingénierie pédagogique et de la direction d'équipes, acquise en coordonnant des chargés d'enseignement et en encadrant de nombreux étudiants et professionnels dans leur parcours méthodologique et juridique.

### **Ancrage dans les instances de recherche et culture d'évaluation**

Mon implication dans les structures de gouvernance de la recherche et de la vie associative universitaire démontre mon aptitude à fédérer une communauté académique autour d'objectifs d'excellence. J'ai participé activement à l'administration de la recherche en qualité de membre du comité de pilotage pour la création de la revue de l'Unité Mixte de Recherche 7318 DICE, ainsi qu'au sein du comité de rédaction de la revue juridique Confluence des droits à Aix-Marseille Université. Ces responsabilités m'ont permis de développer une expertise des critères d'évaluation scientifique, du fonctionnement des laboratoires et des leviers de valorisation de la recherche. Cet ancrage institutionnel, fortifié par mon mandat de membre du Conseil des étudiants au sein du Conseil municipal d'Aix-en-Provence, m'octroie une vision globale et transversale de la vie des campus, des attentes des usagers et du dialogue social nécessaire à la cohésion d'un Institut d'études politiques.

J'ai exercé mes compétences dans des secteurs de pointe. En tant que responsable juridique du projet Viva+ à Monaco, j'ai conçu le cadre de protection des données et d'usage éthique pour une plateforme de santé publique, alignant les impératifs d'innovation avec les directives de l'OMS. Cette expérience m'a conduit à publier et à communiquer sur les enjeux de l'interopérabilité des données et la responsabilité civile des algorithmes.

Mon passage par le secteur de la blockchain et de la tokenisation des actifs (Real-World Assets) m'a permis de développer une expertise sur la régulation des cryptomonnaies et les sanctions financières ciblées. Ces thématiques ont fait l'objet de communications régulières, notamment lors de conférences sur la souveraineté financière et les nouvelles formes de criminalité numérique. Ma participation dans le cadre de la Chaire UNESCO à l'Université de Bordeaux en 2023 sur la médiation et l'action sociale témoigne de mon engagement

constant pour une recherche utile à la société.

Mon parcours professionnel m'a conduit à intervenir sur des problématiques situées au croisement du droit, de l'innovation et de la stratégie publique, dans des environnements marqués par une forte exigence de conformité et d'anticipation réglementaire. Les responsabilités exercées dans les domaines de la santé numérique, de la protection des données, de la cybersécurité et des technologies financières m'ont permis d'acquérir une connaissance concrète des transformations contemporaines de l'action publique et des nouveaux équilibres entre souveraineté, innovation et protection des libertés fondamentales. Cette expérience de terrain, développée dans des contextes internationaux et pluridisciplinaires, nourrit une approche résolument opérationnelle des enjeux juridiques et institutionnels contemporains.

Ces expériences ont également renforcé ma conviction que les établissements d'enseignement supérieur ont vocation à jouer un rôle central dans l'accompagnement des grandes mutations économiques, technologiques et démocratiques. La recherche académique ne peut aujourd'hui se limiter à une fonction d'observation ; elle doit également contribuer à éclairer les décideurs publics et privés, à structurer le débat démocratique et à préparer les nouvelles générations aux responsabilités auxquelles elles seront confrontées. Dans cette perspective, je considère que Sciences Po Bordeaux dispose d'un positionnement particulièrement stratégique pour devenir un acteur de référence sur les enjeux de souveraineté numérique, de gouvernance européenne, de régulation de l'intelligence artificielle et de transformation des politiques publiques dans l'espace européen et international.

Les publications et communications scientifiques présentées ci-après reflètent une démarche de recherche centrée sur les transformations contemporaines du droit public, des libertés fondamentales et de la régulation numérique dans l'espace européen. Elles s'inscrivent dans une approche volontairement transversale, à l'intersection du droit, des politiques publiques et des mutations technologiques, avec une attention particulière portée aux enjeux de souveraineté, de protection des droits fondamentaux, de gouvernance des données et de responsabilité des acteurs numériques. L'ensemble de ces travaux témoigne d'une volonté constante d'articuler exigence académique, utilité et contribution au débat public contemporain. Convaincu que la recherche académique doit s'inscrire dans une démarche d'utilité sociale et de valorisation, j'entends mettre à profit mon expertise des environnements réglementaires pour stimuler le financement de la recherche sur projets. L'analyse du modèle de performance de Sciences Po Bordeaux démontre la nécessité de diversifier et d'accroître les ressources propres de l'établissement, en s'alignant sur l'objectif ambitieux de notre contrat pluriannuel visant un doublement des ressources financières allouées à la recherche. Pour y parvenir, il sera capital de capitaliser sur les appels à projets européens, les chaires d'excellence et les fonds de concours afin de soutenir l'activité de nos unités mixtes de recherche de rayonnement international, le Centre Émile Durkheim et Les Afriques dans le

Monde. De plus, j'aurai à cœur de lier cette dynamique scientifique avec l'innovation pédagogique : le déploiement en cours du système d'information décisionnel (outils de Business Intelligence) constituera un levier technologique pour objectiver l'évaluation de nos enseignements de premier et second cycles, garantissant ainsi le positionnement d'avant-garde et le rayonnement dans le paysage des sciences politiques en Europe

### **Publications :**

*Le Digital Fairness Act : un nouvel horizon pour la protection des consommateurs en ligne*, Revue européenne des médias et du numérique, dir. F. Balle, Université Paris-Panthéon-Assas, 2026, 9 p.

*L'interopérabilité sur les plateformes numériques : l'arrêt de la CJUE contre Google et ses conséquences CJUE 25 févr. 2025, Alphabet e.a., aff. C-233/23*, Revue européenne des médias et du numérique, dir. F. Balle, Université Paris-Panthéon-Assas, 2026, 7 p.

*La sanction de 15 millions d'euros infligée par la CNIL italienne à OpenAI : l'IA à l'épreuve du droit*, N°72 Hiver 2024-2025, Revue européenne des médias et du numérique, Institut de recherche et d'études sur la communication, dir. F. Balle, l'Université Paris-Panthéon-Assas, 9 avril 2025, 11 p.

*Enjeux juridiques de la cyber-sécurité dans le yachting*, N. Brot & L. D. Orsi, Co-écriture, janvier 2025, 7 p.

*AI Act: innovazione e sicurezza nello yachting*, in *Cyberspazio e Diritto*. Rivista Internazionale di Informatica Giuridica, vol. 25, n. 78 (3-2024), pp. 525-542, STEM Mucchi Editore, Modène, 2024. ISSN 1591-9544.

*Cryptocurrencies and taxation in the Principality of Monaco : balancing innovation and tax rate*, Crypto Tax Forum septembre 2024, 13 p.

*Bitcoin, héritage et succession, Analyse juridique dans le contexte européen et méditerranéen*, Jihed Benhasine & L. D. Orsi, juin 2024, Co-écriture d'un article académique avec un étudiant, en cours de rédaction.

*Transmission des cryptomonnaies en cas de décès : enjeux et solutions blockchain pour la succession par le notaire et l'avocat*, web Village justice, Paris, juillet 2024, 9 p.

*L'impératif des modes alternatifs de règlement des différends dans la résolution des conflits civils et interpersonnels en France*, web Village justice, Paris, juin 2024, 6 p.

*Le règlement MiCA : un cadre réglementaire harmonisé pour les PSAN dans l'UE, procédure d'enregistrement et*

*d'agrément des PSAN auprès de l'AMF*, web Village justice, Paris, mai 2024, 3 p.

*L'App Carlo nel Principato di Monaco Monte-Carlo*, ed. Wolters Kluwer, 2024, 4 p.

*Les Jeux Olympiques de Paris 2024 : promouvoir la paix à travers la diplomatie*, web Village justice, Paris, avril 2024, 12 p.

*Les agents conversationnels ou chatbots dans le secteur de la santé : intérêt et défis juridiques du droit européen*, Academic days on open government and digital issues, IMODEV, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 7 et 8 novembre 2023, 18 p.

*Améliorer l'action sociale en privilégiant une approche pacifique avec la médiation, en s'alignant sur les principes du droit européen*, Colloque international Chaire UNESCO « Intervention sociale non-violente » ,

*L'intervention sociale face à la violence : méthodes, dispositifs et expérimentations*, publications des actes dans une revue à comité de lecture, Université de Bordeaux, 13 et 14 novembre 2023, 13 p.

*L'apport de Napoléon III sur le rayonnement de l'Europe aujourd'hui*, Société pour l'Histoire du Droit et des institutions des anciens pays Bourguignons, comtois et romands, revue à comité de lecture, Université de Bourgogne, Journées d'étude novembre 2023, 9 p.

*Les implications juridiques de l'intelligence artificielle en médecine*, Intelligence artificielle et institutions publiques : enjeux, controverses et perspectives, colloque international, Institut National Universitaire INU Champoillon, Albi, octobre 2023, 12 p.

*Le dossier médical partagé dans l'Espace Européen des données de Santé, Entretiens d'actualité*, 38ème réunion, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 7 juin 2023, 11 p.

*La protection de l'environnement : une analyse juridique approfondie du seuil de distinction du point de bascule entre éco-activisme et éco-terrorisme*, Journée d'étude, Université Versailles Saint-Quentin, 17 mai 2023, 8 p.

*L'évolution de la propriété dans la jurisprudence de la Cour EDH avec la nécessité accrue d'un aspect protecteur de l'environnement*, ouvrage collectif, J. Ruffier-Meray, F. Rherrousse (dir.), 2022, 15 p.

*Projet "Resp-MedicinIA" : La responsabilité dans l'utilisation des données de santé du dossier médical partagé dans l'Espace Européen des Données de Santé*, octobre 2022, 22 p.

*Une stratégie de gestion solidaire de la sécurité sanitaire face à la pandémie de COVID-19 ?* Congrès annuel de l'Association Française d'Études Européennes, revue à comité de lecture, Nice, juin 2022, 9 p.

*Le renouveau de la réglementation alimentaire européenne de l'agriculture biologique*, Paris, Revue Société Nationale de protection de la nature, 2021, 27 p.

*La libre communication : liberté fonctionnelle nécessitant une reconnaissance constitutionnelle d'un droit à la déconnexion numérique*, Grenoble, Revue des droits et libertés fondamentaux, 2020, 5 p.

*La démocratie électronique avec Internet*, Paris, Éditions universitaires européennes, 2018, 57 p.

*Le Big data et la protection de la sécurité nationale*, À la croisée des droits, Bruxelles, Bruylant Éd., 2016, 28 p.

## **Engagement pédagogique et institutionnel**

Mon expérience de l'enseignement est riche et variée. De mes années d'ATER à l'IEP d'Aix-en-Provence à mes charges de cours à l'Université Côte d'Azur et à Aix-Marseille, j'ai transmis avec passion les fondamentaux du droit public, du droit civil et des libertés fondamentales. Je suis également membre de plusieurs sociétés savantes, dont l'Association Française d'Études Européennes. Cet investissement dans la vie académique garantit ma pleine légitimité pour diriger les équipes enseignantes de Sciences Po Bordeaux.

Dans un contexte de transformation rapide de l'enseignement supérieur, je souhaite également porter une attention particulière à la qualité de vie au travail et à la cohésion interne de l'établissement. La réussite d'un Institut d'études politiques repose avant tout sur l'engagement de ses équipes pédagogiques, administratives et techniques. À ce titre, je m'attacherai à promouvoir un dialogue social exigeant et constructif, à valoriser les parcours professionnels et à renforcer l'attractivité des carrières académiques, notamment pour les jeunes chercheurs. Une gouvernance attentive aux équilibres humains constitue, à mes yeux, une condition indispensable à toute ambition stratégique durable.

Par ailleurs, mon positionnement scientifique s'inscrit pleinement dans le champ du droit public et du droit européen, avec une approche transversale des mutations contemporaines de l'action publique. Mes travaux, centrés sur les libertés fondamentales à l'ère numérique, visent à articuler les exigences de l'État de droit avec les nouveaux défis technologiques. Cette démarche me permet de contribuer à une réflexion académique rigoureuse tout en maintenant un lien constant avec les évolutions concrètes des politiques publiques, dans une logique d'utilité sociale de la recherche.

Conscient des responsabilités attachées à la direction d'un établissement public d'enseignement supérieur, je m'engage à inscrire mon action dans une logique de transparence et de responsabilité budgétaire. Le pilotage de Sciences Po Bordeaux devra concilier ambition académique et soutenabilité financière, en s'appuyant sur une diversification maîtrisée des ressources et un dialogue constant avec les partenaires institutionnels. Mon objectif sera de garantir à l'établissement les moyens de son développement tout en préservant ses valeurs fondamentales d'excellence, d'ouverture et de service public. Je porterai une attention particulière au développement de la formation continue, qui constitue à la fois un levier de rayonnement et une ressource stratégique pour l'établissement. Dans un contexte de transformation rapide des compétences, Sciences Po Bordeaux a vocation à devenir un acteur de référence dans la formation des cadres publics et privés tout au long de leur carrière. Le renforcement de cette offre permettra non seulement de diversifier les ressources de l'Institut, mais également de diffuser plus largement son expertise au service des décideurs.

Le maintien d'un modèle économique soutenable constitue le pivot de l'excellence universitaire. Bien que l'Institut présente des finances saines, l'analyse budgétaire révèle que ses recettes reposent de façon prépondérante sur les droits d'inscription (qui représentent plus de 3,6 millions d'euros, soit près de 45 % du budget) et sur la subvention pour charges de service public (25 %). Pour sécuriser la reprise des investissements nécessaires à la modernisation de l'IEP, qui a conduit à un solde budgétaire déficitaire temporaire de -856 899 € en 2025 couvert par l'utilisation maîtrisée du fonds de roulement, je sanctuariserai la trajectoire du Plan Pluriannuel d'Investissement. Ce pilotage rigoureux s'inscrira dans la continuité des exigences de sincérité budgétaire portées par l'agence comptable, en optimisant le rythme des budgets rectificatifs afin d'ajuster au plus près l'exécution des crédits de paiement, dont le taux de réalisation atteint désormais un niveau satisfaisant de 97 %.

La stratégie portée par Sciences Po Bordeaux dans son contrat pluriannuel 2022-2027 traduit une ambition particulièrement forte : faire de l'établissement un « IEP des transitions », capable d'anticiper les grandes mutations géopolitiques, numériques, environnementales et démocratiques qui transforment profondément l'action publique et les sociétés contemporaines. Cette orientation rejoint pleinement ma conception du rôle d'un Institut d'études politiques au XXI<sup>e</sup> siècle. Les enjeux liés à l'intelligence artificielle, à la souveraineté numérique, à la gouvernance des données, aux transformations des politiques publiques ou encore à la régulation des plateformes ne constituent plus des thématiques périphériques ; ils sont désormais au cœur de la formation des futurs décideurs publics et privés.

Je souhaite inscrire mon action dans la continuité des efforts de modernisation administrative et de consolidation du pilotage stratégique engagés par l'établissement. Les documents financiers et stratégiques mettent en évidence une dynamique importante de transformation des outils de gouvernance, à travers le

déploiement d'un système d'information décisionnel, le renforcement du contrôle interne, la sécurisation des infrastructures numériques ou encore le développement d'outils de pilotage budgétaire et de gestion documentaire. Cette évolution est essentielle dans un contexte où les établissements d'enseignement supérieur doivent conjuguer excellence académique, soutenabilité financière, sécurité numérique et capacité d'innovation. Mon expérience dans la conduite de projets complexes, la conformité réglementaire et la coordination institutionnelle m'a permis de développer une approche exigeante du pilotage public, fondée sur la transparence, l'anticipation des risques et l'efficacité opérationnelle. Je considère que la gouvernance de Sciences Po Bordeaux doit continuer à s'appuyer sur des outils modernes, des indicateurs fiables et une culture de la responsabilité permettant d'accompagner durablement son développement et son rayonnement.

Je suis profondément attaché à l'idée qu'un établissement d'excellence ne peut se développer durablement sans porter une ambition forte en matière d'ouverture sociale, de qualité de vie universitaire et de cohésion institutionnelle. Les engagements de Sciences Po Bordeaux en faveur de la diversité sociale et territoriale, de l'accompagnement des étudiants, de la lutte contre les discriminations, de la santé étudiante ou encore du soutien à la vie associative traduisent une conception exigeante du service public de l'enseignement supérieur. Je souhaite poursuivre et amplifier cette dynamique en renforçant le dialogue avec les étudiants, les personnels administratifs et les équipes pédagogiques, dans une logique de confiance, de valorisation des parcours et de responsabilité collective. La qualité de vie au travail, l'attractivité des carrières académiques, l'accompagnement des jeunes chercheurs et la capacité à fédérer une communauté universitaire engagée constitueront, à mes yeux, des priorités centrales du pilotage de l'établissement. Le rayonnement d'un Institut d'études politiques repose autant sur son excellence scientifique que sur sa capacité à construire un environnement humain stable, ambitieux et solidaire.

La question de l'évaluation et de l'amélioration continue des formations et des activités de recherche sera également au cœur de mon action. Il apparaît essentiel de structurer des outils d'analyse et de suivi permettant d'objectiver les performances de l'établissement, d'identifier les marges de progression et de valoriser les réussites. Cette démarche, fondée sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, contribuera à renforcer la culture de l'excellence et de la responsabilité, tout en répondant aux exigences croissantes des autorités de tutelle.

Je souhaite inscrire mon action dans la continuité des efforts de modernisation administrative et de consolidation du pilotage stratégique engagés par l'établissement. Les documents financiers et stratégiques mettent en évidence une dynamique importante de transformation des outils de gouvernance, à travers le déploiement d'un système d'information décisionnel, le renforcement du contrôle interne, la sécurisation des infrastructures numériques ou encore le développement d'outils de pilotage budgétaire et de gestion

documentaire. Cette évolution est essentielle dans un contexte où les établissements d'enseignement supérieur doivent conjuguer excellence académique, soutenabilité financière, sécurité numérique et capacité d'innovation. Mon expérience dans la conduite de projets complexes, la conformité réglementaire et la coordination institutionnelle m'a permis de développer une approche exigeante du pilotage public, fondée sur la transparence, l'anticipation des risques et l'efficacité opérationnelle. Je considère que la gouvernance de Sciences Po Bordeaux doit continuer à s'appuyer sur des outils modernes, des indicateurs fiables et une culture de la responsabilité permettant d'accompagner durablement son développement et son rayonnement.

Je m'attacherai à inscrire pleinement l'établissement dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. Sciences Po Bordeaux doit être exemplaire dans son fonctionnement interne comme dans ses enseignements, en intégrant les enjeux de transition écologique, d'égalité et d'inclusion au cœur de son projet. Cette ambition se traduira par des actions concrètes, tant en matière de gestion durable que dans la formation des étudiants, afin de préparer des décideurs conscients des responsabilités qui leur incombent dans un monde en profonde mutation.

Enfin, répondre aux ambitions d'un « IEP des transitions » implique d'instaurer une gouvernance plus collégiale et concertée dans la gestion de l'offre de formation, conformément aux orientations stratégiques partagées de l'établissement. Cette méthode participative guidera l'évaluation continue du premier et du second cycle pour pérenniser l'attractivité des diplômes dans un paysage académique concurrentiel. En parallèle, l'excellence pédagogique sera adossée à une consolidation de la sécurité globale de notre écosystème numérique. En capitalisant sur les investissements récents de l'établissement, tels que le déploiement du nouveau système de filtrage réseau et la refonte de l'application technique des droits modulés, je veillerai à ce que la protection des données hautement critiques de nos 2 000 usagers devienne la vitrine opérationnelle de notre expertise commune en matière de souveraineté et de conformité numériques.

Livio Daniele ORSI

